



Correspondant : Mme Christiane FROMENTEAU
8, rue d'Anjou 95400 Arnouville lès Gonesse
☎ 01.39.87.05.54 – Portable: 06.10.63.53.44

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE APRES 20h00
E-Mail : christelf@aol.com

VIARMES

Les Archers de la Compagnie d'Arc de Viarmes ont le plaisir de vous inviter à participer les

15 & 16 DECEMBRE 2007
au CONCOURS EN SALLE - 2 fois 18 mètres -
(Qualificatif au Championnat de France)

SUPPORT DE LA DIVISION DEPARTEMENTALE JEUNES

Lieu : Gymnase municipal de VIARMES, rue Blaise Pascal - face au Collège (itinéraire fléché)
Eclairage des cibles par double rangées de néons « haut et bas » + décompteur

Tenue : Chaussures de salle, tenue de club ou blanche, obligatoires

Horaires des tirs : samedi (2 départs) 13 h 00 et 16 h 30
dimanche (3 départs) 8 h 30, 12 h 00 et 15 h 30

Inspection du matériel 1/4 d'heure avant le début des tirs
2 volées d'échauffement

Blasons utilisés : **Arcs « classique » :** blasons 40 cm (possibilité de tir sur tri spots si précisé lors de l'inscription et sous réserve de l'aménagement du mur de tir)
Arcs « à poulies » : tri spots verticaux
Benjamins, minimes et catégorie Arcs Nus : blasons 60 cm
Poussins : blasons 80 cm (sous réserve de places disponibles)

Utilisation des flèches « carbone » sous l'entière responsabilité du tireur

Remise des prix : dimanche vers 19 heures

- aux 3 premiers de chaque catégorie Femmes/Hommes
- aux 3 premières équipes de 4 tireurs, arc classique, H & F (3 meilleurs scores)
- aux 3 premières équipes de 4 tireurs, arc à poulies, H & F (3 meilleurs scores)

Les récompenses non retirées lors de la remise de prix restent la propriété de la Cie d'Arc de Viarmes

Inscriptions : toutes catégories 8,50 euros

*Licence attestée certificat médical ou licence + certificat médical valide **exigés au greffe***

*Le bulletin d'inscription, joint en annexe, doit être retourné impérativement avant le **4 décembre 2007** accompagné des droits d'inscription. Chèque à l'ordre de la « **Compagnie d'Arc de Viarmes** »*

Les places réservées par téléphone, non confirmées par écrit et accompagnées des droits d'inscription, sous 72 heures, seront remises à disposition.

Buvette sur place : boissons, sandwiches, friandises etc...

Mandats et résultats des concours sur le site Internet : <http://arcviarmes.b-fine.fr>
et sur le site du CD95 : <http://cd95tirarc.free.fr>